Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027

Ordre du jour - Annexe 2 - Liste des opérations programmées actions 43 à 49

Comité de programmation du 10/10/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis du pré-comité de programmation	Avis instructeur		Avis des tiers experts				Informations budgétaires		Coût total éligible		Financements proposés																												Indicateurs du cadre de performance		Descriptif de l'opération
										Dénomination du tiers								Union européenne																														
																		FEDER		FSE+																													
										Nom du tiers	Avis	Motivation		Section	Imputation	Montant	HT/TTC	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Réalisation	Résultat	
5 - Une Europe plus proche des citoyens	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	46-Restauration des populations de poissons grands migrateurs amphihalins et des continuités écologiques, rétablissement des espaces de mobilités du fleuve et des principaux affluents (Plan Loire Grandeur Nature V Axes 2 et 4 Continuité et Milieux)	000250904	EPL	- Réalisation de diagnostics hydromorphologiques des affluents orphelins de la Loire Auvergne-Bourgogne dans le cadre du Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire Auvergne-Bourgogne	Favorable	Favorable	L'opération portée par l'EPL consiste à diagnostiquer chacun des 13 cours d'eau, affluents orphelins de la Loire Auvergne-Bourgogne (environ 100 km de linéaire). Cette action est intégrée au Contrat territorial Plaine Alluviale de la Loire. Cela va permettre d'identifier les enjeux afin de réaliser des aménagements permettant un meilleur fonctionnement hydromorphologique entre les affluents et la Loire, et re équilibrer le débit solide et le débit liquide. cette opération est éligible à l'action 46 du FEDER Loire 21-27.	Dreal Centre-Val de Loire	Favorable	Cette opération portée par l'EP Loire rentre dans le cadre du Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire Auvergne-Bourgogne, projet co-financé à 50% par l'AELB et dont le périmètre est compris dans le périmètre Plan Loire.	Investissement	21957	109 412,40 €	TTC	54 412,40 €	49,73%											54 706,20 €	50,27%																			SO13= 1 étude	non partiellement pour les 2 autres	Prestation externe du bureau d'études Aquabio : - Collecte et analyse de données - Relevés de terrain, hydromorphologie : Recensement et description des obstacles à la continuité écologique, description du milieu et des cours d'eau (sens d'écoulement) - Traitement des données de terrain et analyse des résultats - Production des livrables - Préparation des réunions associées Cette étude permettra d'avoir une meilleure connaissance des dégradations sur petits affluents directs et de guider la gestion future. Cette dernière permettra d'identifier les enjeux afin de réaliser des aménagements permettant un meilleur fonctionnement hydromorphologique entre les affluents et la Loire, et re équilibrer le débit solide et le débit liquide
5 - Une Europe plus proche des citoyens	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	46-Restauration des populations de poissons grands migrateurs amphihalins et des continuités écologiques, rétablissement des espaces de mobilités du fleuve et des principaux affluents (Plan Loire Grandeur Nature V Axes 2 et 4 Continuité et Milieux)	000250460	EPL	Diagnostic des petits affluents compris dans les masses d'eau de l'Allier et des confluences hors Sioule, Dore, Alagnon (physico-chimique, hydromorphologique, biologique et points de dégradations ponctuelles) - stratégie d'intervention	Favorable	Favorable	Le projet, porté par l'EPL, consiste à la réalisation d'un diagnostic et un état des lieux, dans le cadre du Contrat territorial Val d'Allier, sur des petits affluents de l'Allier complet sur l'ensemble du territoire. Il aboutira à une proposition de stratégie d'intervention présentant les secteurs prioritaires et le type préliminaire d'actions à mettre en oeuvre. La prise en compte des petits affluents compris dans les masses d'eau Allier est un enjeu propre, inscrit dans le Stratégie 2023-2028 du Contrat territorial Val d'Allier alluvial et pour lesquels l'acquisition de connaissance constitue une priorité avant de pouvoir mettre en oeuvre des actions opérationnelles. Ce projet est éligible à l'action 46 du FEDER Loire 21-27.	Dreal Centre-Val de Loire	Favorable	Cette opération portée par l'EP Loire rentre dans le cadre du Contrat Territorial Val d'Allier, projet co-financé à 50% par l'AELB et dont le périmètre est compris dans le périmètre Plan Loire.	Investissement	21957	540 422,40 €	TTC	206 421,38 €	38,20%											270 211,20 €	50,00%	63 789,82 €	11,80%																	SO13= 1 étude	non partiellement pour les 2 autres	Cette étude est composée d'un diagnostic hydromorphologique avec de la prospection linéaire (suivant la méthode REH) et de différents suivis : physico-chimique et phytosanitaire (en tranche ferme), hydrobiologique et piscicole (en tranche optionnelle). Elle doit se conclure avec l'élaboration d'une stratégie d'intervention mettant en lumière les secteurs à enjeux et en proposant des actions opérationnelles à mettre en place en fonction de ces derniers. Ce diagnostic a pour objectif la réalisation d'un état des lieux des petits affluents de l'Allier le plus complet possible sur l'ensemble du territoire du contrat territorial Val d'Allier alluvial. Il aboutira à une proposition de stratégie d'intervention présentant les secteurs prioritaires et le type préliminaire d'actions à mettre en oeuvre. L'objectif sous-jacent à cette étude est que les EPCI ou autres maîtres d'ouvrages potentiels s'investissent dans la 2ème phase du CT (2026-2028) en s'engageant sur des actions opérationnelles, identifiées grâce à la stratégie d'intervention. Calendrier : - La phase 1 se déroulera de janvier 2024 à avril 2024 (compilation des données existantes, réalisation du questionnaire, organisation de réunion...) - La phase 2 se déroulera de mai 2024 à novembre 2024 (prospection de terrain, suivi physico-chimique et hydrobiologique ...) - La phase 3 se déroulera de juillet 2024 à décembre 2025 (réalisation des livrables, analyse des résultats de terrain...)
5 - Une Europe plus proche des citoyens	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	48-Protection, développement et promotion du patrimoine culturel et touristiques légrimes (Plan Loire Grandeur Nature V Axe 3 Patrimoine et Tourisme)	000235433	CRT CVL	Coordination du Comité d'Itinéraire de la Loire à Vélo	Favorable	Favorable	Le projet, porté par le CRT Centre Valde Loire, vise à la mise en place d'un comité d'Itinérare « la Loire à Vélo". Ce comité d'itinéraire a pour rôle de définir une stratégie commune selon des objectifs et des cibles partagés et a weilé aux réalisations par la mise en commun de moyens et la mise en cohérence des thématiques (infrastructure, services, communication...). Le comité d'itinéraire évalue également la mise en oeuvre de la stratégie commune, l'actualise et anticipe la pérennisation des projets. Ce projet est éligible à l'action 48 du FEDER Loire 21-27.	Direction du Tourisme CVL Laurent Savignac avis du 02/09/2024	Favorable	Ces deux projets de comités d'itinéraires sur « la Loire à vélo » et « la vallée du Loir à vélo » sont en phase avec la stratégie touristique régionale horizon 2030. Le Conseil régional Centre-Val de loire s'est engagé à financer ces 2 initiatives dans le cadre des conventions associant la région et les départements. En conséquence, la Direction du tourisme émet un avis favorable au soutien européen de ces 2 projets structurants pour la coordination du développement cyclotouristique à l'échelle du bassin de la Loire.	Fonctionnement	21937	238 560,00 €	TTC	128 822,40 €	54,00%																											109 737,60 €	46,00%	RC058 = non partiellement	RC864= non partiellement	L'action consiste à Animer le Comité d'Itinéraire de la Loire à Vélo, mettre en oeuvre le plan d'actions élaboré par les budgets mutualisés pour le compte des co-pilotes, des partenaires financiers régionaux (Conseils régionaux CVDL et PDL, co-propriétaires de la marque) et des autres partenaires, Conseils départementaux du Cher, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire, de Loire-Atlantique ainsi que de leurs agences de développement touristique .
5 - Une Europe plus proche des citoyens	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	48-Protection, développement et promotion du patrimoine culturel et touristiques légrimes (Plan Loire Grandeur Nature V Axe 3 Patrimoine et Tourisme)	000311886	Syndicat du Pays Dunois	Animation et coordination du comité d'itinéraire de la Vallée du Loir à Vélo	Favorable	Favorable	Le projet, porté par le Syndicat Pays Dunois, vise à la mise en place d'un comité d'itinéraire « Vallée du Loir à Vélo". Ce comité d'itinéraire a pour rôle de définir une stratégie commune selon des objectifs et des cibles partagés et a weilé aux réalisations par la mise en commun de moyens et la mise en cohérence des thématiques (infrastructure, services, communication...). Le comité d'itinéraire évalue fiature V Axe 3 Patrimoine et Tourisme) également la mise en oeuvre de la stratégie commune, l'actualise et anticipe la pérennisation des projets. Ce projet est éligible à l'action 48 du FEDER Loire 21-27.	Direction du Tourisme CVL Laurent Savignac avis du 02/09/2024	Favorable	"Ces deux projets de comités d'itinéraires sur « la Loire à vélo » et « la vallée du Loir à vélo » sont en phase avec la stratégie touristique régionale horizon 2030. Le Conseil régional Centre-Val de loire s'est engagé à financer ces 2 initiatives dans le cadre des conventions associant la région et les départements. En conséquence, la Direction du tourisme émet un avis favorable au soutien européen de ces 2 projets structurants pour la coordination du développement cyclotouristique à l'échelle du bassin de la Loire."	Fonctionnement	21937	81 769,26 €	TTC	44 155,32 €	54,00%																			37 613,94 €	46,00%	0,00%	0,00%	RC058 = non partiellement	RC864= non partiellement	Plusieurs actions : - Recrutement d'une chargée de mission dédiée à 50 % de son temps à l'animation et la coordination du comité d'itinéraire. - Un plan d'actions provisoire est défini pour la période 2023 – 2025 et présenté en Annexe 2 de la convention de partenariat. Celui-ci est articulé autour de 4 axes: - Bilan des 3 premières années et définition d'une nouvelle stratégie 2024-2026 - Infrastructure, signalisation , services et observations - Communication et promotion - Coordination du partenariat
5 - Une Europe plus proche des citoyens	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	48-Protection, développement et promotion du patrimoine culturel et touristiques légrimes (Plan Loire Grandeur Nature V Axe 3 Patrimoine et Tourisme)	000361103	Association Canal de Roanne à Digoin	Mise en valeur culturelle et touristique du Fleuve Loire et du Canal de Roanne à Digoin	Favorable	Favorable	L'opération portée par l'association Canal de Roanne à Digoin, vise au financement du poste d'animation de l'association et le développement culturel et touristique du linéaire concerné en mettant en place les actions (Festival, site internet, carte touristique, programme d'animations pédagogiques, visites guidées, aménagements pour les itinéraires types haltes nauticques, points de vue remarquables sur le fleuve, découverte de la biodiversité...). Cette opération est éligible à l'action 48 du FEDER Loire 21-27	CR BFC Avis 27/09/2024	Favorable	La Région BFC donne un avis favorable aux projets proposés.	Fonctionnement	21937	170 325,79 €	TTC	91 975,93 €	54,00%																							78 349,86 €	46,00%	RC058 = non partiellement	RC864= non partiellement	Animation de l'association et mise en place des différentes actions, grâce au poste de chargé de mission (1 emploi ETP). Mise en place et coordination du projet sur les différentes collectivités et structuration de l'offre touristique.